

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	EDUCATION	12	SOCIAL	07
ADMINISTRATION	03	ECONOMIE	02	RURAL	02
ENERGIE	03	NON DEFINIS	01		

N° 2742

3 Février 2023

3 February 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°002/A/COM-ESSE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/A/COM-ESSE/CIPM/2023PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°002/AONO/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 11/01/2023(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPÉS DE PMH ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTE :LOT 1: ZAKOUA (NOMAYOS) ET MENGOSSA; LOT 2: NBOUN (EBODOUMOU), MEBEM (EWOT) ET OBA'A (MBENOA);LOT 3: CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE;LOT 4: AEP À NKOL-AVOLO II.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	005/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 JAN 2023EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BLANDJOCK - MBA -KA NORD LINÉAIRE (8.200KM). DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG. RÉGION DE EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-03-2023

3	Reference	00013/E/2/C/MINHDU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00013/E/2/C/MINHDU DU 01 FEVRIER 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00075/AONO/MINHDU/CIPM /2022 DU 14 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DANS LA VILLE DE GAROUA ; FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	01/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BSEM/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°01/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BSEM/CIPM/01/2022PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ ISSUDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS TRICYCLE A L'IRAD
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	002/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 09/01/2023 POUR LA REALISATION DE QUARANTE HUIT LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [006/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 10 JAN 2023 POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AU VILIAGE SOLEYE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-03-2023

7

Reference [0000001/C/CY/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 00000013/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 08/12/2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CRONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HOTELIER MUNICIPAL DE YOKADOUMA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [01/IRAD/DG/DAAF/SDBF/S/BSEM/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/IRAD/DG/DAAF/SDBF/S/BSEM/CIPM/11/2022PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ ISSUE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS TRICYCLE A L'IRAD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

9

Reference [001/AONO/C-ZINA/CIPM-BEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-ZINA/CIPM-BEC/2023 DU 09/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE ZINA, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-02-2023

10

Reference [962/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°962/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 02/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°21/22/DCO/SDCC/CIPM DU 21/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 15 000 000 D'ETIQUETTES DIAMAOR A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

11

Reference [ADDITIF N°001/A/COM-ESSE/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001/A/COM-ESSE/CIPM/2023PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°001/AONO/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 11/01/2023(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'EM DE BIKOUE;- (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NKOLBA;- (LOT 3) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'EBOGO.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 005/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 10/01/2023 POUR LA REALISATION DE CINQ FORAGES EQUIPES DE PMHDANS CINQ LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA REGION DE L'EXTREME NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-02-2023
-----------	--

13	Reference 008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES PRÉSCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CPC) DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA. DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG. RÉGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 03-03-2023
-----------	--

14	Reference 06/AONO/C-PTA/CIMP/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-PTA/CIMP/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP D'OURO SAMBO DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 23-02-2023
-----------	---

15	Reference 003/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE COTATION N°003/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESAUX D'ENERGIE SOLAIRE DANS LES ZONES CI-APRES :LOT 1 : QUARTIER ADMINISTRATIF (MORGUE MUNICIPALE) ;LOT 2 : ECOLE ENGELBERT KAISER – DERRIÈRE LA GENDARMERIE ;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 02-03-2023
-----------	--

16	Reference 02/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE ZAGARA ET NGODENI DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. Nature de prestation Fournitures Date de cloture 17-02-2023
-----------	--

17	Reference 167/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARDMU/ARPM/11-2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO 00167/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARDMU/ARPM/11-2022 DU 02/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 00023/E/2/AON/MINHDU/PDVIR/CC/CSPM/RPM/2022 DU 11/05/2022, RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) COUPLES DE RECEPTEURS GNSS BASE BIFREQUENCE POUR LES TRAVAUX DE PRECISIONS DU CADASTRE AU MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 008/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008/AONO/C-ZINA/CIPM-BEC/2023 DU 23/01/2023POUR LA REHABILITATION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAZERA, DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-02-2023

19	Reference	05/AONO/C-PTA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 31/01/2023RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DECLASSE A L'EP DE BOULGOU DANS LA COMMUNE DE PITOJA, DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGIONDU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-02-2023

20	Reference	007/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/ AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023EN PROCEDURE DTJRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTREZOOTECHNIQUE ET VACCINOGENE DANS LA VILLE DE MESSAMENA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-03-2023

21	Reference	00010/C/MINHDU/23 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00010/C/MINHDU/23 DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00002 DU 06 JANVIER 2023 EN VUE DE LA FORMATION DE SIX CENT (600) JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, BAHAM ET DSCHANG, TOKOMBERE ET KARHAY A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	00018/E/2/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N°00018/E/2/D/MINHDU DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM DU 06 JANVIER 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLWA. FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	002/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CENAME/CIPM/2022 DU 18 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (LOT1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT2)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	003/A/COM-ESSE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003/A/COM-ESSE/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DC N°001/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE REAMENAGEMENT DE CERTAINS BATIMENTS COLLECTIFS DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : (LOT 1) : REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DE NKOMEYO ; (LOT 2) : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'ESSE VILLE GROUPE II ; (LOT 3) : REHABILITATION DE LA SALLE DE COURS ET DU SECHOIR DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE ; (LOT 4) : REAMENAGEMENT DE L'ABATTOIR MUNICIPAL D'ESSE. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

25	Reference	02/DC/MINJEC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINJEC/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023 EN VUE DE L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 26 147 01 39 00 00 361400
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-02-2023

26	Reference	01/DC/MINJEC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MINJEC/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023 POUR LE SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 26 147 01 39 00 00 361481
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-02-2023

27	Reference	002/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DIMPAM, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-03-2023

28	Reference	001/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU _____ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-03-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [003/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SOLAIRE (LAMPADAIRES SOLAIRES) DE LA VILLE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-03-2023

30

Reference [007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 DU 10/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15 KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 07-02-2023

31

Reference [004/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET RAFFRAICHISSEMENT DES PEINTURES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GROUPE I DE MESSAMENA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-02-2023

32

Reference [009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) AU VILLAGE DJOLEMPOUM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-03-2023

33

Reference [0005/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 0005/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA SALLE SERVEUR DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-02-2023

34

Reference [001/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL HOSPITALIER DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE MAZERA ET HOLLON DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 17-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference 009/AONO/C/ZINA/CIPM-TBEC/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C/ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 23/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'ECOLE MATERNELLE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD (PLIASEZ). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-02-2023
-----------	---

36	Reference 00011/E/2/C/MINHDU Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00011/E/2/C/MINHDU DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM DU 06 JANVIER 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLWA. FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference 003/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C ZLNA/CIPIVI-AI/2023 DU 09/01/2023 POUR LA REALISATION DE VINGT-CINQ LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA, REGION DE L'EXTREME NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 06-02-2023
-----------	---

38	Reference 004/AONO/C-ZINA/CIPM-TBEC/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 09/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 06-02-2023
-----------	---

39	Reference N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COWIIVIUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE LOT 1; CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE LOT 2; Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-02-2023
-----------	---

40	Reference N°01/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/S1GAMP/2023 DU 27/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE DANS LA VILLE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD. TRONÇON: BÉBÉRE GADA MAYO - AXE DALLAS Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 21-02-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 du 02/02/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 02/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2575 : 50 ML ET TRAVAUX CONNEXES (SUITE) FINANCEMENT : BIP -2023 IMPUTATION : _____

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 28-02-2023

42

Reference [00014/AONR/MINHDU/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00014/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 FEVRIER 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1675 LOGEMENTS CONFIES AUX PME LOCALES A YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-02-2023

43

Reference [02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIMP/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPIVI/SIGAI/2023 DU 27/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS MIXTE DOUBLE (2X2.5X1.5) ET TRIPLE (3X3X1) SUR LE MAYO SERME ET OURO BAMO AVEC AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS SUR 1 KM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 21-02-2023

44

Reference [010/AONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°N°010/AAONO/C-NG/SG/ST /CIPM/2023 DU 27/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DESTOCKAGE AGRICOLE AVEC BUREAU ET UN BLOC DEUX TOILETTES A LAINDE-SOULEDE, COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-02-2023

45

Reference [010/AONO/C.D/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.D/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A LA MAIRIE DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-02-2023

46

Reference [01/AC/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/AC/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'IRAD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-03-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [001/RQ/BIIC/BIICITB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet NOTICE FOR CONSULTATION SUBJECT MATTER: REQUEST FOR QUOTATION N° 001/RQ/BIIC/BIICITB/2023 OF 26/01/2023 FOR THE REHABILITATION OF ADMINISTRATIVE AND CASUALTY BLOCKS OF THE NKWEN DISTRICT HOSPITAL IN BAMENDA III COUNCIL AREA,MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-02-2023

48

Reference [01/RQ/ BICITB /B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE REQUEST FOR QUATATION N°01/RQ/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2023 OF 27/01/2023FOR THE REHABILITATION OF G.S STATION, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-02-2023

49

Reference [011/AONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°011/AONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023DU27/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE PMH EN MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CARREFOUR TOUROUA A NGONGDANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DELA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 22-02-2023

50

Reference [009/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DEL'EST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-02-2023



COMMUNE ESSE

ADDITIF N°002/A/COM-ESSE/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°002/AONO/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 11/01/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPÉS DE PMH ET D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CHACUNE DES LOCALITÉS SUIVANTE : LOT 1: ZAKOUA (NOMAYOS) ET MENGOSSA; LOT 2: NBOUN (EBODOUMOU), MEBEM (EWOT) ET OBA'A (MBENOA); LOT 3: CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE; LOT 4: AEP À NKOL-AVOLO II. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.</p> <p><u>Critères éliminatoires</u> Il s'agit notamment : - Absence de caution de soumission ; - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée - Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ; - L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ; - Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.</p> <p><u>Critères essentiels</u> Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur : Références de l'entreprise ; Qualification du personnel ; Matériel ; Méthodologie et organisation ; Acceptation des clauses du contrat ; Présentation Générale des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The evaluation criteria are the following:</p> <p><u>Eliminatory criteria</u> The non-compliance of the elimination criteria below causes the rejection of the offer. They include especially:</p> <p>Absence of the Bid Bond False statement or falsified document ; Not respecting at least 70% of the criteria of de essential criteria; Failure to produce proof within 48 hours of a document that does not conform or absent to the opening. Omission in the price schedule or bill of quantities of the financial offer of a quantified unit price ;</p>

2	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).</p>



2 Attribution

Lire plutot

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

1. OIT, 16.Attribution

The contract will be awarded to the tenderer who, having presented an administrative offer in conformity with the File of Invitation to tender, will have provided a technical offer answering positively at least 70 % of the essential criteria and an evaluated financial offer with the lowest offer.

Any offer not presented in three (03) volumes purely and will be simply rejected; it is the same for any offer nonin conformity with the Particular Regulation of Invitation to tender (RPAO).

NB: no service provider can be awarded more than one lot.

CCAP, Article 25: Décompte final (CCAG Article 34)

25.1. Après achèvement des travaux et dans un délai maximum de quinze (15) jours pour transmettre le projet de décompte à l'Ingénieur du marché après la date de réception provisoire, l'entrepreneur établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché dans son ensemble.

25.2. L'Ingénieur du marché dispose d'un délai de sept (07) jours pour renvoyer ou transmettre le décompte final revêtu de sa signature au chef de service du marché.

25.3. Le chef de service du marché dispose d'un délai de sept (07) jours pour renvoyer ou transmettre le décompte final revêtu de sa signature à l'autorité contractante qui dispose d'un délai de cinq (05) jours pour renvoyer ou approuvé le décompte final.

NB/La Brigade de contrôle de l'exécution des Marchés publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise les décomptes définitifs pour les travaux ou la dernière factures pour les autres types de prestation pour paiement.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret n° 2018/275 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics.

BPU

LOT 700 : REALISATION D'UN RESERVOIR EN PLASTIQUE de 5 m³

702 : Maçonneries

702.8 Peinture extérieure du type 1300 pour murs extérieurs

DQE

LOT 700 : REALISATION D'UN RESERVOIR EN PLASTIQUE de 5 m³

702 : Maçonneries

702.8 Peinture extérieure du type 1300 pour murs extérieurs

ESSE le 3 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BLANDJOCK - MBA -KA NORD LINÉAIRE (8.200KM). DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG. RÉGION DE EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de Messamena, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la route communale BLANDJOCK - MBA-KA NORD Linéaire (8,200Km), dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants dont la liste n'est pas exhaustive :

Travaux préliminaires ;
- Travaux de Terrassements ;
- Assainissement-Drainage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche « Haute Intensité de Main d'Oeuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel des travaux : **27 000 000 F CFA (Vingt-sept millions de francs)**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés de l'Etat BIP MINTP (BIP) Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Messamena, au Service Technique de ladite Mairie, Tel : 697 27 74 42/663 29 77 50, sise à Messamena, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des Services Technique de la Commune de Messamena, 697 27 74 42/683 29 77 50, sise à Messamena, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Messamena, d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au Services Technique de la Commune de Messamena, Tél : 697 27 74 42/683 29 77 50, au plus tard le **09 mars 2023 à 11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 JAN 2023**

**En procédure d'urgence pour la réhabilitation de la route communale BLANDJOCK - MBA -KA NORD Linéaire
(8.200Km). dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong. Région de Est.**

**Financement : CREDITS TRANSFERES DE L'ETAT BIP MINTP EXERCICE 2023
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de cinq cent quarante mille (540 000) FCFA établi selon le modèle indiqué dans le dossier la liste figure dans la pièce 12dii DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre- commande/Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena. dans la salle des Actes de la Mairie de Messamena, le **09 MARS 12heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48 heures;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Absence de la caution de soumission.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de dix-neuf(19) critères sur vingt-neuf (27) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière:

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Non présentation ou présentation non conforme des quantités et coûts des matériaux clés dans plus de 10% des Sous-Détails des prix unitaires quantifiés.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a. Attestation de visite du site un (01) critère ;
- b. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur Douze (12) critères ;
- c. Le Matériel de chantier à mobiliser sur neuf (09) critères ;
- d. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères :
- e. Méthodologie. Organisation et planning un (01) critère :
- f. Chiffre d'Affaires de l'Entreprise sur un (01) critère ;
- g. Attestation de solvabilité financière de quarante millions (40 000 000) FCFA délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances sur un (01) critère.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % soit « (19) critères 27 » seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena.

MESSAMENA le 3 Février 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00013/E/2/C/MINHDU DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00075/AONO/MINHDU/CIPM /2022 DU 14 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DANS LA VILLE DE GAROUA ; FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00020/E/2/D/MINHDU du 01 FEVRIER 2023, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

LOT	VILLE / QUARTIER	SOUMISSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	Garoua	Gpt INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES/TRINITY CONSULT BP: 1115 Bamenda	85 025 250	Dix (10) Mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°01/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BSEM/CIPM/01/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ
ISSUE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX
(10) MOTOS TRICYCLE A L'IRAD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

- Vu Le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu Le Décret N° 2019/075 du 18 Février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;
- Vu La Décision n°00000434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
- Vu La circulaire N°001/PR/MINAP/CAB/ du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Le Marché issu de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/ SM/BPDM/ CIPM /2022 pour la fourniture de dix (10) motos tricycle à l'IRAD attribué à la société LE MONTAGNARD-DLF, **est à compter de la date de publication de cette décision résilié.**

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 2 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE ZINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 09/01/2023 POUR LA REALISATION DE QUARANTE HUIT LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de quarante huit(48) lampadaires solaires dans certaines localités de ladite Municipalité.

Les prestations à exécuter réparties en deux lots sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres:

Lot	Objet	Localités
1	Réalisation de vingt-quatre (24) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina	Ivié(04), Zina(02), Sifna(03), Dabia (02), Bazé (01), Mandjour IV (Manda) (01), Gabal (02), Balgué 3 (04), Nkarsé(03), Padmangai mazéra(01) et Youkouli(01)
2	Réalisation de vingt-quatre (24) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina	Tchoukfou(02), Galami(01), Arainaba(03), Manka (03), Malazina(02), Blamakai (02), Alvakai (02), Doueing (02), Zama (02), Margoué (01), Gouba (02) et Padmangai Lahai(02)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent pour chaque lot les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état)
- La fourniture et la pose de 24 candélabres en acier de 8 m de hauteur (par lot devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires)
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support)
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs res
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge)
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 48 000 000 FCFA par lot.

4. Allotissement

Lot	Objet	Localités
1	Réalisation de vingt-quatre (24) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina	Ivié(04), Zina(02), Sifna(03), Dabia (02), Bazé (01), Mandjour IV (Manda) (01), Gabal (02), Balgué 3 (04), Nkarsé(03), Padmangai mazéra(01) et Youkouli(01)
2	Réalisation de vingt-quatre (24) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina	Tchoukfou(02), Galami(01), Arainaba(03), Manka (03), Malazina(02), Blamakai (02), Alvakai (02), Doueing (02), Zama (02), Margoué (01), Gouba (02) et Padmangai Lahai(02)

NB: le soumissionnaire qui souhaite postuler pour les deux lots doit constituer un dossier pour chaque lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources de la Dotation Générale de la Décentralisation(DGD), volet investissement 2023/MINDDEVEL.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de ZINA. BP 204 Kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675320563, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de ZINA, BP 204 Kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675 32 05 63 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 F (cent mille francs) CFA** payable exclusivement auprès de la Recette Municipale de ZINA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé (ou décharge), à la Commune de Zina, au plus tard le **06 février 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 09/01/2023

POUR LA REALISATION DE QUARANTE HUIT LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA

"À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

NB: le soumissionnaire qui souhaite postuler pour les deux lots doit constituer un dossier pour chaque lot.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives éventuellement pour chaque lot, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **960 000 F (neuf cent soixante mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Elle aura lieu le **06/02/2023 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Zina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

11.1- CRITERES ELIMINATOIRES

11.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet (48 après le dépouillement);
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

11.1.2 : OFFRE TECHNIQUE

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (48 après le dépouillement);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt et deux (22) critères essentiels sur vingt-sept (27).

11.1.3 : OFFRE FINANCIERE

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

11.2: CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 27 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 05 critères ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution et organisation du projet sur 05 critères ;

- Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr ; tel : 675464957/675320563.

ZINA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE MESSAMENA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 10 JAN 2023
POUR EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AU VILAGE
SOLEYE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST.
LOT UNIQUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert Pour l'exécution des travaux de construction d'un foyer Communautaire au village SOLEYE dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

Lot 100 : Travaux préparatoires - Etudes;
Lot 200 : Terrassement et Implantation ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-Elévations-Enduits.
Lot 500 : Charpente-Couverture-Plafond.
Lot 600 : Menuiserie Bois, Métalliqu'
Lot 700 : Vitrerie ;
Lot 800 : Electricité ;
Lot 900 : Peinture
Lot 1000 : Plomberie Sanitaire ;

Lot 1100 :VRD

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : 32.000.000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont allotis en un (01) seul lot (Lot unique).

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Crédits Transférés de l'Etat BIP du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINDDEVEL), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune de Messamena. Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, lepaiement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune de Messamena. Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **09 mars 2023 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 10 JAN 2023 Pour Exécution des travaux de construction d'un foyer Communautaire au village SOLEYE dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot unique

" A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 640 000 F CFA (six cent quarante mille francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 640 000 F CFA (six cent quarante mille francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **09 mars 2023 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme :
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 82 13 95 / 697 27 74 42.

MESSAMENA le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE YOKADOUMA

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 00000013/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 08/12/2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CRONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HOTELIER MUNICIPAL DE YOKADOUMA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ATTRIBUTION RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 00000013/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 08/12/2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CRONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HOTELIER MUNICIPAL DE YOKADOUMA A L'ETS TASS & FILS MONTANT TCC : 28 879 000 F CFA DELAI : 11 MOIS

YOKADOUMA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

ABONO MPOUMPIEL Ernest Timothé

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**COMMUNIQUE N°01/IRAD/DG/DAAF/SDBF/S/BSEM/CIPM/11/2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ
ISSU DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS
TRICYCLE A L'IRAD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,
Par décision n°01 du 29 novembre 2022, Le marché issu de l'Appel d'Offres **N°03/AONO/IRAD/DG/DAAF /SDBF/
SM/BPDM/CIPM/2022** relatif à la fourniture de dix (10) motos tricycle à l'IRAD attribué à la société LE
MONTAGNARD-DFL a été **résilié**

YAOUNDE le 2 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NOE WOIN

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-ZINA/CIPM-BEC/2023 DU 09/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE ZINA, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Zina, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'infrastructures scolaires dans certaines Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Zina, dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

Les travaux sont répartis suivant l'allotissement ci-après :

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
TCHOUKFOU	1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de TCHOUKFOU	26 000 000
KADAM	2	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de GADAM	26 000 000
HOLLOM	3	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de HOLLOM	26 000 000
MONTANT TOTAL			78 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
----------	--------	-----------------------	----------------------

TCHOUKFOU	1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de TCHOUKFOU	26 000 000
KADAM	2	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de GADAM	26 000 000
HOLLOM	3	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de HOLLOM	26 000 000
MONTANT TOTAL			78 000 000

4. Allotissement

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
TCHOUKFOU	1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de TCHOUKFOU	26 000 000
KADAM	2	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de GADAM	26 000 000
HOLLOM	3	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de HOLLOM	26 000 000
MONTANT TOTAL			78 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Zina, service Technique et informatique, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr ; tel : 670589583/675464957/675320563.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Zina, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cinquante mille (50 000) franc cfa** payable à la Recette Municipale de Zina au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Zina au plus tard le **06 février 2023 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N° 001/AONO/C-ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 09/01/2023****POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE ZINA, DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

LOT N°.....

NB 1: Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**NB 2: les soumissionnaires qui souhaitent postuler pour plusieurs lots peuvent constituer un dossier unique pour l'ensemble des lots choisis. Toutefois, en dehors des éléments de l'offre administrative (le Certificat de Non exclusion des marchés Publics, l'attestation de domiciliation bancaire, l'attestation pour soumission CNPS, de même que l'ensemble du dossier fiscal), tous les autres éléments des offres administratives, techniques et financières doivent être présentés dans les offres distinctement par lot.****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires par lot**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT CAUTION
TCHOUKFOU	1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de TCHOUKFOU	520 000
KADAM	2	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de KADAM	520 000
HOLLOM	3	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de HOLLOM	520 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **6 février 2023 à 10 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de Zina, dans le Département du Logone et Chari, BP: 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr; tel : 670589583/675464957/675320563, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après ouverture des plis;
- b) Absence de la caution de soumission
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Absence de l'attestation de visite du site signée du Maire ou d'un cadre de la Commune de Zina;
- e) Non respect du profil du personnel clé du projet;
- f) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **dix huit (18) critères essentiels sur vingt six (26)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

1.2 : Critères essentiels



L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **05 critères** ;
- Expérience de l'entreprise sur **02 critères** ;
- Le personnel d'encadrement/capacité technique de l'entreprise sur **04 critères** ;

15. Attribution

- Moyens logistiques à mobiliser sur **09 critères** ;

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres ;

NB : une entreprise peut être adjudicataire de plusieurs lots **01 critère** ;

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr ; tel : 675464957/675320563.

ZINA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°962/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 02/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°21/22/DCO/SDCC/CIPM DU 21/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 15 000 000 D'ETIQUETTES DIAMAOR A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le dossier de Demande de Cotation N°21/22/DCO/SDCC/CIPM du 21/12/2022 pour la fourniture d'un lot d'étiquettes Diamaoor à la SODECOTON;

Considérant la lettre Réf. 003/23/SDCC/CIPM du 27 Janvier 2023 du Président de CIPM de la SODECOTON;

DECIDE :

Article 1er: La société **MULTIPRINT SERIGRAPHIE S.A BP 5238 DOUALA** est retenue comme adjudicataire de la lettre-commbde relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS DE LIVRAISON
Unique	MULTIPRINT SERIGRAPHIE S.A BP 5238 DOUALA	61 175 250	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE ESSE

ADDITIF N°001/A/COM-ESSE/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°001/AONO/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 11/01/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'EM DE BIKOUE; - (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE NKOLBA; - (LOT 3) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'EBOGO. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Renseignements Complémentaires
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot The works shall be divided into three(03) lots:NB: no bidder can win the both lot in this opening.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>. Après achèvement des travaux et dans un délai maximum de quinze (15) jours pour transmettre le projet de décompte à l'Ingénieur du marché après la date de réception provisoire, l'entrepreneur établira à partir des constats contradictoires, le projet de décompte final des travaux effectivement réalisés qui récapitule le montant des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché dans son ensemble.</p> <p>25.2. L'Ingénieur du marché dispose d'un délai de sept (07) jours pour renvoyer ou transmettre le décompte final revêtu de sa signature au chef de service du marché.</p> <p>25.3. Le chef de service du marché dispose d'un délai de sept (07) jours pour renvoyer ou transmettre le décompte final revêtu de sa signature à l'autorité contractante qui dispose d'un délai de cinq (05) jours pour renvoyer ou approuver le décompte final.</p> <p>NB/La Brigade de contrôle de l'exécution des Marchés publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise les décomptes définitifs pour les travaux ou la dernière factures pour les autres types de prestation pour paiement.</p>

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 10/01/2023 POUR LA REALISATION DE CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CINQ LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de cinq forages équipés de PMH dans cinq localités de ladite Municipalité.

Les prestations à exécuter regroupées en **un lot** sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Les localités concernées sont celles de :

Objet	Localités
Construction de cinq forages équipés de PMH	Mandjour(Tchouvno), Kaziré(Abari), Galami, Sifna et Zagara

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes d'implantation ;
- Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Equipement du forage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 42 500 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de foration.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources du BIP MINEE, EXERCICE 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de ZINA. BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675320563, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de ZINA, BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675 32 05 63 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 F (cinquante mille francs) CFA** payable auprès de la Recette Municipal de ZINA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Zina, au plus tard le **07 février 2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 10/01/2023

POUR LA REALISATION DE CINQ FORAGES EQUIPES DE PMH

DANS CINQ LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **850 000 F (huit cent cinquante mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Elle aura lieu le **07/02/2023 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Zina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme 48 h après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Le chiffre d'affaire (oui/non) .
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur

l'environnement (oui/non)

- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de sept (07) critères entraîne la disqualification de l'offre.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr ; tel : 675464957/675320563.

ZINA le 10 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES PRÉSCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CPC) DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA. DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG. RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA. Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des Centres Précolaires Communautaires (CPC) dans la Commune de Messamena, dans le Département du Haut - Nyong. Région de l'Est

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonneries cl élévation ;
- Lot 500 : Charpente- la couverture et le plafond ;
- Lot 600 : Menuiseries bois.
- Lot 700 : Menuiseries métalliques ;
- Lot 800 : Electricité ;
- Lot 900 : Peinture
- Lot 1000 :VRD:

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : 10 000 000 F CFA par Lot

4. Allotissement

N° Lot 1 Construction d'une salle de classe au Centre Précolaire Communautaire (CPC) de SOLEVE

N° Lot 2 Construction d'une salle de classe au Centre Précolaire Communautaire (CPC) de DOUMO - MAMA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Secrétariat Général ou du service Technique de la Commune de Messamena. Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès des Services du Secrétariat Général ou du service Technique de la Commune de Messamena. Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena. au plus tard le **03 mars 2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 jan 2023**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des Centres Précolaires
Communautaires (CPC) dans la Commune de Messamena. dans le Département du Haut - Nyong. Région de
l'Est.**

"A n'ouvrir qu'en séance dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

IL revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de 2% du coût prévisionnel soit un montant de 200 000 F CFA (deux cent mille francs) par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% coût prévisionnel .soit un montant de 200 000 F CFA (deux cent mille francs) par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférence des Actes de la Mairie de Messamena le **03 mars 2023 à 12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

h. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sou.s-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme ;

c. Offre Financière

- l) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 7h%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-Commande à élabt)rer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAQ des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messaniena, aux numéros de téléphones : 699 82 13 95/697 27 74 42.

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP D'OURO SAMBO DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD,

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINEDUB, Exercice 2023, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) bloc d'une (01) salle de classe à l'École Publique de OURO SAMBO dans la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord :**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Étude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Élévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Revêtements (peinture) ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation du MINEDUB de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Pitoa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa au plus tard le **23/02/2023 à 10 heures**, et devra porter la mention ;

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-PTA/CIPIV1/2023 DU 31/01/2023 RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP D'OURO SAMBO DANS
LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD,
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA** par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **24/02/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;

4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non**
 2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non**;
 3. La qualification du personnel du chantier **18 oui/non**;
 4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non**;
 5. La surface financière **02 oui/non**;
 6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non**;
 7. Visite des lieux **02 oui/non**;
 8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non**;
- Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit **26 oui sur les 36 possibles**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre remplissant les capacités techniques et administratives requise et évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

PITOA le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

ASTA Madelaine

COMMUNE ESSE

AVIS DE COTATION N°003/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESAUX D'ENERGIE SOLAIRE DANS LES ZONES CI-APRES : LOT 1 : QUARTIER ADMINISTRATIF (MORGUE MUNICIPALE) ; LOT 2 : ECOLE ENGELBERT KAISER – DERRIERE LA GENDARMERIE ; DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le **Maire de la Commune d'Esse**, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation pour **pour LES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESAUX D'ENERGIE SOLAIRE DANS LES ZONES CI-APRES :**

LOT 1 : Quartier Administratif (morgue municipale) ;

LOT 2 : Ecole Engelbert KAISER – derrière la gendarmerie ;

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- **Installation ;**
- **Champ photovoltaïque ;**
- **Autres accessoires.**

La participation à cette cotation est réservée aux PME de droit Camerounais.

3. Cout Prévisionnel

La prestation objet du présent avis de cotation est de :

Lot 1 : 5 000 000 (cinq millions) FCFA.

Lot 2 : 5 000 000 (Cinq millions) FCFA.

4. Allotissement

Le dossier de cotation est constitué de deux (02) lots dont le coût prévisionnel est estimé ainsi qu'il suit:

N°	Départ.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant en F CFA	Imputation
TRAVAUX D'EXTENSION DES RESAUX D'ENERGIE SOLAIRE DANS LES ZONES CI-APRES :						
1	MEFOU ET AFAMABA	ESSE	Quartier Administratif (morgue municipale)	1	5 000 000	57 32 137 01 641132 523415
			Ecole Engelbert KAISER – derrière la gendarmerie	2	5 000 000	

NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent avis de cotation est réservée aux PME de droits Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

La prestation objet du présent Avis de cotation est financée par le BIP-MINEE.

IMPUTATION : Lot & lot 2 : 57 32 137 01 641132 523415.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse ; **Service des Marchés** dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu dès publication du présent avis, dans **le service des Marchés** de la Mairie d'ESSE , contre présentation d'une quittance de versement de **Dix mille(10 000) francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'ESSE, représentant les frais d'achat du dossier, non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le **02 Mars 2023 à 12 heures** précises et devront porter la mention :

AVIS DE COTATION N°003/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESAUX D'ENERGIE SOLAIRE DANS LES ZONES CI-APRES :

LOT 1 : Quartier Administratif (morgue municipale) ;

LOT 2 : Ecole Engelbert KAISER – derrière la gendarmerie ;

DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune D'Esse, Maitre d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent avis de cotation est de trente jours (30) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, un montant de 2% du cout prévisionnel du marché toute taxe comprise soit **Cent Mille (100 000) FCFA** par **Lots 1 & 2**, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) sont contenues dans un document unique placé dans une enveloppe et remises sous pli scellé. **Le soumissionnaire doit préciser le lot choisi sur le pli fermé** Les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de cotation.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Dix mille (10 000) francs CFA** non remboursable;

La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Cent Mille (100 000) FCFA pour chacun des lots 1 & 2**, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation (ARMP);

Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;

une copie certifiée conforme de l'attestation de non-redevance délivrée par le Centre des Impôts territorialement compétent;

Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;

Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;

Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;

Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

Les Offres Technique et Financière devront comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **02 Mars 2023 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la **salle des actes de l'Hôtel de Ville** sise à la **Mairie d'ESSE**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

● Il s'agit notamment :

● - Absence de caution de soumission ;

● - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée

● - Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;

● - L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;

● - Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

●

●

●

●

● 5.2 les critères de conformité

●

● a) ADMINISTRATIVE

● Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:

● La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

● Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;

● Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

● Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Dix mille (10 000) francs CFA** non remboursable;

- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Cent Mille FCFA (100 000)** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation (ARMP);
- Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- une copie certifiée conforme de l'attestation de non-redevance délivrée par le Centre des Impôts territorialement compétent;
- Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
- Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
- Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;
- Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

● b) **TECHNIQUE**

● -

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● 1 ● 2 ● 3 ● 4 ● 5 | <ul style="list-style-type: none"> ● Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ● Présentation de l'offre en un document relié et les rubriques et sous-rubriques séparés par les intercalaires de couleur autre que le blanc ● Références de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ● 3.1 - Référence de l'entreprise : ● Présence d'un (01) contrat et procès-verbal (P V) de réception des prestations de l'Entreprise au cours des deux (02) dernières années dans le domaine du photovoltaïque. Joindre 1^{ère}, 2^{ème}, dernière page du contrat et PV correspondant. ● Disponibilité matériel et équipements essentiels <ul style="list-style-type: none"> ● 4.1 – petit Matériels de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ● -Harnais de sécurité ● -EPI (Gants, casques, chaussures) ● 4.2 – Matériels de mesures <ul style="list-style-type: none"> ● - Solarimètre ● - GPS ● - Luxmètre ● - Multimètre ● Nombre et qualification du personnel de chantier <ul style="list-style-type: none"> ● 5.1 - Chef de Chantier : <ul style="list-style-type: none"> ● 5.1.1- Profil de formation : électricité, électrotechnique, industriel ● 5.1.2 –qualification : Copie du diplôme ? BAC + 2 légalisée moins de 3 mois ● 5.1.3- CV daté et signé de l'intéressé ● 5.1.4 - Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée ● 5.1.5- CNI légalisée ● 5.1.6- Expérience professionnelle ? 2 ans dans les ENRs ● 5.2- Autres personnels de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> ● 5.2.1- Profil de formation : technicien électricien avec expérience spécifique du photovoltaïque ● 5.2.2- CNI légalisée ● 5.2.3- Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée |
|---|--|

● c) **FINANCIERE**

1. La lettre de soumission rédigée selon le modèle joint, timbrée (communal et fiscal) au tarif en vigueur, signée et datée ;
3. Le bordereau des prix unitaires rempli et signé selon le modèle ;
4. Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé selon le modèle ;
5. Les spécifications techniques du matériel ;
6. La capacité financière d'autofinancement doit couvrir au **moins la moitié du montant prévisionnel.**

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service des Marchés, B.P : 01 ESSE, Tél : (237) : 672 62 11 96/ 699 45 39 04.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres **NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.**

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE ZINA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE ZAGARA ET NGODENI DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023, Le Maire de la Commune de ZINA, Autorité Contractante, lance à un avis de Demande de Cotation pour l'électrification par énergie solaire des Centres de Sante Intégré de ZAGARA ET NGODENI, dans la Commune de ZINA, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'électrification par énergie solaire des Centres de Sante Intégré de ZAGARA ET NGODENI, dans la Commune de ZINA, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

Les prestations sont réparties suivant l'allotissement ci-après :

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
ZAGARA	1	Equipement en énergie solaire du Centre de Sante Intégré de ZAGARA	15 000 000
NGODENI	2	Equipement en énergie solaire du Centre de Sante Intégré de NGODENI	15 000 000
MONTANT TOTAL			30 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

3. Cout Prévisionnel

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
ZAGARA	1	Equipement en énergie solaire du Centre de Sante Intégré de ZAGARA	15 000 000
NGODENI	2	Equipement en énergie solaire du Centre de Sante Intégré de NGODENI	15 000 000
MONTANT TOTAL			30 000 000

4. Allotissement

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
----------	--------	-----------------------	----------------------

ZAGARA	1	Equipement en énergie solaire du Centre de Sante Intégré de ZAGARA	15 000 000
NGODENI	2	Equipement en énergie solaire du Centre de Sante Intégré de NGODENI	15 000 000
MONTANT TOTAL			30 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine et fournir trois (03) lettres-Commandes et procès-verbaux.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE- Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de ZINA

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de ZINA, **Service Technique et informatique** BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 675 46 49 57/675 32 05 63, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de Zina** d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000)FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un(01)** original et **six(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat de la Mairie de ZINA, au plus tard le **17 février 2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°02/DC/C-ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE ZAGARA ET NGODENI DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de **soixante (60) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **trois Cent mille (300 000) Francs CFA par lot** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **17/02/2023, à 14 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la **Commune de Zina, dans la salle des délibérations de ladite commune.**

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires:

- a) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- b) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- c) Usage de faux documents ou de documents scannés;
- d) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
- e) Absence d'une pièce de l'offre financière;
- f) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

11. 2 Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Caractéristiques techniques
- c) Proposition technique et planning de livraison ;
- d) Délai de livraison;
- e) Présentation générale de l'Offre;
- f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Zina** ; Tél : SG: 675 46 49 57/ CCD: 675 32 05 63

ZINA le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE NO 00167/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARDMU/ARPM/11-2022 DU 02/12/2022
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°
00023/E/2/AON/MINHDU/PDVIR/CC/CSPM/RPM/2022 DU 11/05/2022, RELATIF A L'ACQUISITION DE
QUATRE (04) COUPLES DE RECEPTEURS GNSS BASE BIFREQUENCE POUR LES TRAVAUX DE
PRECISIONS DU CADASTRE AU MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES
FONCIERES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Description du Marché : ACQUISITION DE QUATRE (04) COUPLES DE RECEPTEURS GNSS BASE BIFREQUENCE POUR LES TRAVAUX DE PRECISIONS DU CADASTRE AU MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

Durée : Trente (30) jours après notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

Soumissionnaire retenu			
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu	Prix final	Délai d'exécution
SOCIETE GEOSPACE AFRICA Ltd, BP : 4474 Douala-Cameroun, Tel : 670 28 01 01/655 97 37 67, email : geosapceafrica2012@gmail.com	HT = 53 870 021FCFA TTC = 64 240 000FCFA	HT = 53 870 021FCFA TTC = 64 240 000FCFA	Trente (30) jours

Soumissionnaires non retenus			
Nom des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis en F CFA	Prix évalué de l'offre TTC en FCFA	Observations
Groupeement ETS BRIWA/INFINITY SARL, BP : 8736 Yaoundé	155 000 000FCFA	184 837 500FCFA	Offre élevée
ETS MERCATOR, BP : 1773 Douala-Cameroun, Tel : 698 68 96 06/657 19 83 37, email: etsmercator@yahoo.fr	HT : 95 490 000FCFA	-	Éliminé pour non-conformité pour l'essentiel
CAMTRACK, BP: 12841 Yaoundé-Cameroun, Tel : 333 43 76 14	HT : 145 562 664FCFA (rabais de 2%)	-	Éliminé pour non-conformité pour l'essentiel
DMH, BP : 10312 Douala-Cameroun, Tel : 677 76 39 12/698 70 49 37, email : info@dmh.topo.com	HT : 38 000 000FCFA	-	Éliminé pour non-conformité pour l'essentiel
Groupeement AYE-BOSS CAMEROUN/NAVMEK, 12458 Yaoundé-Cameroun, Tel : 675 78 82 46/691 67 63 97, email : adebadayakana@gmail.com	HT : 109 500 000FCFA	-	Éliminé pour non-conformité pour l'essentiel
Groupeement AFRICATEC/LA CHOPE, BP : 30598 Yaoundé-cameroun, Tel : 651 93 97 34/655 81 26 80/667 40 40 37, email : magloirenouazi@yahoo.com	HT : 49 895 178FCFA	-	Éliminé pour non-conformité pour l'essentiel

YAOUNDE le 2 Décembre 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-ZINA/CIPM-BEC/2023 DU 23/01/2023 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAZERA, DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Zina, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Mazéra, dans la Commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

LOT	VILLAGES	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
1	MAZERA	Réhabilitation du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Mazera	10 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PRÉVISIONNEL: 10 000 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Zina, service Technique et informatique, BP: 204 Kousseri ;
Email : comnuine.ziiaPvahoo.fr: tel ; 670589583/675464957/675320563

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Zina, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de quinze mille (15 000) franc cfa payable à la Recette Municipale de Zina au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Zina au plus tard **le 22 février 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/C-ZINA/CIPM-BEC/2023 DU 23/01/2023
POUR LA REHABILITATION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE
MAZEUA, DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD
LOT.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

NB: le soumissionnaire désireux de postuler pour les deux lots devra préparer distinctement un dossier pour chaque lot.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois calendaires par lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

LOT	VILLAGES	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT CAUTION
1	MAZERA	Réhabilitation du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Mazera	200 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 22 février 2023 à 11 heures précises dans la salle des Jclibénitions de la Commune de Zina, dans le Département du Logone et Chari, BP: 204 Kousseri ; Email : commune.zina@vahoo.fr: tel : 670589583/675464957/675320563, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet (48 après le dépouillement);
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (48 après le dépouillement);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Absence de l'attestation de visite du site signée du Maire ou d'un cadre de la Commune de Zina;
- e) Non respect du profil du personnel clé du projet;
- f) Non satisfaction, au moins, à dix-sept (17) critères essentiels sur vingt-quatre (24).

13.1.3: Offre Financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence «-» d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères techniques

L'évaluation technique sera faite sur la base des 24 critères essentiels ci-dessous

- Présélection sur 04 critères ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution sur 05 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatrevingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures d'ouverture, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zin; téléphone : 675464957/675320563.

ZINA le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DECLASSE A L'EP DE BOULGOU DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINDDEVEL, Exercice 2023, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bloc d'une (01) salle de classe à l'École Publique de BOULGOU dans la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Étude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Élévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Revêtements (peinture) ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation du **MINDDEVEL de l'exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa au plus tard le **23/02/2023 à 10 heures**, et devra porter la mention :

**LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
D'UNE SALLE DE CLASSE A L'EP DE BOULGOU DANS LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD,
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **Quatre cent mille (400 000) F CFA** par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **24/02/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQB et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise **02 oui/non**
 2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non**;
 3. La qualification du personnel du chantier **18 oui/non**;
 4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non**;
 5. La surface financière **02 oui/non**;
 6. Présentation générale de l'offre **01 oui/non**;
 7. Visite des lieux **02 oui/non**;
 8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non**;
- Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 26 oui sur les 36 possible

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre remplissant les capacités techniques et administratives requise et évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

PITOA le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

ASTA Madelaine

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/ AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VACCINOGENE DANS LA VILLE DE MESSAMENA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Messamena. Autorité contractante. lance pour le compte de sa Commune et comme Maître d'Ouvrage un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre Zootechnique et Vaccinogène dans la ville de Messamena. Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
Les travaux de terrassement ;
Les travaux des fondations ;
Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;
Les travaux de charpente - couverture ;
Les travaux de menuiserie métallique ;
Les travaux de menuiserie bois ;
Les travaux de carrelage ;
Les travaux d'électricité ;
Les travaux de peinture ;
Les travaux de plomberie .sanitaire ;
- Les V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tél. : 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena dès publication du présent avis, contre versement d'une somme de **75 000 (soixante-quinze mille francs)** non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Messamena.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

Le nom du soumissionnaire :

Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;

L'objet de l'appel d'offres :

Le montant des frais payés :

Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Messamena auprès du Service Technique Tél. : 699 82 13 95/697 27 74 42 au plus tard le **09 mars 2023 à 11 heures** précises, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/ AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 Mars 2023
EN PROCEDURE DTJRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE
ZOOTECNIQUE ET VACCINOGENE DANS LA VILLE DE MESSAMENA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG,
REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots

Intitulé du projet

Montant prévisionnel **30 000 000 FCFA**

Cautionnement provisoire unique Travaux de construction du centre zootechnique et vaccino-gène de MESSAMENA **600 000 FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ;des offres techniques et financières aura lieu le **09 mars 2023 à 12heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de Messamena Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;

Absence de caution de soumission à l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre (2 sous critères) :

Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);

Personnels (12 sous critères) ;

Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;

Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;

Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);

Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAG. sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tél. : 699 82 13 95/697 27 74 42 dès publication du présent avis.

MESSAMENA le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00010/C/MINH DU/23 DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00002 DU 06 JANVIER 2023 EN VUE DE LA FORMATION DE SIX CENT (600) JEUNES EN DIFFICULTE DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, BAHAM ET DSCHANG, TOKOMBERE ET KARHAY A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Entreprises ci- après ont été pré-qualifiées et pourront soumissionner à l'Avis d'Offres National Restreint relatif à la consultation ci-dessus mentionnée. Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS 2FK	BP : 15520 Douala-Cameroun	699 58 99 41/ 333 47 06 38
2	ETS GEPSE	BP : 3224 Yaoundé	699 92 30 33
3	ETS N.M.SERVICES	BP : 3617 Yaoundé	697 18 97 86

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux Entreprises ci-dessus présélectionnées

Les Entreprises de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00018/E/2/D/MINH DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM DU 06 JANVIER 2023 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLWA. FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu L'Arrêté n°00000210/MINFI du 11 Juin 2020 portant création d'une Paierie Générale et des Paieries Spécialisées auprès de certains Départements Ministériels.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu Le Dossier de Consultation relatif à l'autorisation de Gré à Gré N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM du 06 janvier 2023, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement des voies d'accès au diocèse d'Ebolowa

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°07 du 25 janvier 2023 de la CIPM/MINH DU

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	Ebolowa	BETAS AS BP: 12 426 Yaoundé Tél. : (237) 243 620 819 / 697 25 04 56	30 000 000	deux (02) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

ADDITIF N°002/CEN/2023/AD/DG/SGAMP/YDE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CENAME/CIPM/2022 DU 18 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (LOT1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT2)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)</u></p> <p>1-ADMISSIBILITY OF BIDS (...) remain valid for 120 (One hundred and twenty) days beyond the original date set for the validity of offers, as follows :</p> <p><u>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)</u> (...) Adresse de soumission des propositions : Les offres devront parvenir au Secrétariat de la CENAME Tél (237) 222-23.29.20 ; (237) 222-23.29.20 ; Fax (237) 222-23.29.22 au plus tard le Mercredi 18 janvier 2023 à 15 heures , sous enveloppe fermée portant la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (Lot 1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (Lot 2), EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA CENAME « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » (...) Le dossier Administratif et les offres techniques et financières doivent être soumis au Secrétariat au siège de la CENAME à Yaoundé, sise à Messa, Boite postale 2170, Téléphoné (237) 222 23 29 20, Fax (237) 222 23 29 23 au plus tard le Mercredi 18 janvier 2023 à 15 heures.</p> <p>Les dossiers administratifs, techniques et financiers seront ouverts en un seul temps.</p> <p>Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés le Mercredi 18 janvier 2023 à 16 heures, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p><u>CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)</u></p> <p><u>ARTICLE 16: MODE DE PAIEMENT</u> (...) 16.2. Le Chef de Service du Marché dispose d'un délai de cinq (05) jours pour approuver la facture définitive, avant la transmission au Comptable chargé du paiement, il devra s'assurer de la conformité du Visa du MINMAP sur la dernière facture définitive, valant décompte final, avant de procéder au paiement, conformément aux dispositions de l'article 47 (f) du Code des Marchés Publics.</p> <p><u>Article 2 : Le reste sans changement. /-</u></p>

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

SALIHOU SADOU

COMMUNE ESSE

**ADDITIF N°003/A/COM-ESSE/CIPM/2023 PORTANT
MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DC N°001/DC/COM-ESSE/CIPM/2023
DU 11 JANVIER 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET
DE REAMENAGEMENT DE CERTAINS BATIMENTS COLLECTIFS DANS CHACUNE DES LOCALITES
SUIVANTES :(LOT 1) :REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE A L'EP DE
NKOMEYO ;(LOT 2) : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP D'ESSE VILLE
GROUPE II;(LOT 3) : REHABILITATION DE LA SALLE DE COURS ET DU SECHOIR DU CENTRE DE
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'ESSE ;(LOT 4) : REAMENAGEMENT DE L'ABATTOIR
MUNICIPAL D'ESSE.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION
DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot 1. DC, (LOT 3) : REHABILITATION DE BATIMENTS AU CPFF (SALLE DE COURS ET FUMOIR) -

2 Allotissement

Au lieu de ...

Le dossier de cotation est constitué en quatre (4) lots dont les coûts prévisionnels sont estimés ainsi qu'il suit:

Départ	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	N° Lots	Montant en F CFA	Imp
MEFOU ET AFAMBA	ESSE	Réhabilitation d'un bloc de trois salles de classe à l'EP de NKOMEYO ;	Lot 1	14 000 000	
		Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à L'EP d'Esse Ville Groupe II;	Lot 2	5 000 000	
		Réhabilitation de la salle de cours et du séchoir du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille d'Esse ;	Lot 3	6 490 000	
		Réaménagement de l'Abattoir Municipal d'Esse.	Lot 4	10 000 0000	

-

2 Allotissement

Lire plutot

Le dossier de cotation est constitué en quatre (4) lots dont les coûts prévisionnels sont estimés ainsi qu'il suit:

NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

1. OIT, 4. Allotment

The works shall be divided into **four (04)** lots defined as follows

NB: no service provider can be awarded more than one lot.

2. BPU

LOT 1

LOT 1000 : PEINTURE

1002 : Peinture 800 pour intérieurs

1003 : Peinture 1300 pour extérieurs

LOT 2

LOT 1000 : PEINTURE

1002 : Peinture 800 pour intérieurs

1003 : Peinture 1300 pour extérieurs

LOT 3

LOT 1000 : PEINTURE

1002 : Peinture 800 pour intérieurs

1003 : Peinture 1300 pour extérieurs

3. DQE

LOT 1

LOT 1000 : PEINTURE

1002 : Peinture 800 pour intérieurs

1003 : Peinture 1300 pour extérieurs

LOT 2

LOT 1000 : PEINTURE

1002 : Peinture 800 pour intérieurs

1003 : Peinture 1300 pour extérieurs

LOT 3

LOT 1000 : PEINTURE

1002 : Peinture 800 pour intérieurs

1003 : Peinture 1300 pour extérieurs

ESSE le 3 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINJEC/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023 EN VUE DE L'ENTRETIEN
ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 26 147 01 39 00 00
361400**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 26 147 01 39 00 00 361400.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Demande de cotation en vue de l'entretien ordinaire des bâtiments des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent l'entretien ordinaire des sites ci-après :

- Le bâtiment siège des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé
- Le bâtiment Annexe A des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé ;
- Le bâtiment Annexe B des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé à Nlongkak ;
- Le bâtiment abritant les services de PAJER-U, PIFMAS et de la DPEJ.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de trente-quatre millions (34 000 000) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, imputation n°57 26 147 01 39 00 00 361400.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, sis à l'immeuble siège au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003 Rez de jardin, Tél. 222 20 35 70 sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, au plus tard le 15 FEVRIER 2023 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MINJEC/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023
EN VUE DE L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à onze (11) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception des prestations se fera au bâtiment siège du Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique sis au Centre Administratif, de Yaoundé.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances d'un montant de six cent quatre-vingt mille (680 000) F CFA et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 15 FEVRIER 2023 à 13 heures précises dans la salle de la commission interne, Porte 002 au rez de jardin de l'immeuble siège du MINJEC par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

Critères éliminatoires :

- Absence ou la non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins 5/6 des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années ;
- Absence de l'un de matériel de travail ci-après :

Aspirateur ;

Décapeuse.

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Références générales et expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Capacité financière délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le MINFI ;
- Délai d'exécution, planning et méthodologie d'intervention ;
- Moyens humain et matériel ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » et le descriptif des prestations paraphées, signées et cachetées sur la dernière page).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

12. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au rez de jardin, Porte n°003 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique au Centre Administratif, à Yaoundé ; Tél. 222 20 35 70 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MINJEC/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023 POUR LE SERVICE
EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 26 147 01 39 00
00 361481**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 26 147 01 39 00 00 361481.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Demande de cotation pour le Service extérieur de gardiennage des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent le service extérieur de gardiennage ci-après :

- Le site du bâtiment siège des Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé au Centre Administratif de Yaoundé Annexe A ;
- Le site abritant les Services Centraux du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique situé à Nlongkak Annexe B ;
- Le site abritant les services de PAJER-U, PIFMAS et DPEJ ;
- Le site de l'Observatoire National de la Jeunesse au quartier Madagascar ;
- La résidence du Secrétaire Général du MINJEC.

Il est question de renforcer la protection de ces édifices ainsi que celle des personnels et des biens qui s'y trouvent.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de trente-huit millions deux cent cinquante mille (38 250 000) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Exercice 2023 sur l'imputation n°57 26 147 01 39 00 00 361481.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, sis à l'immeuble siège au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003 Rez de jardin, Tél. 222 20 35 70 sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis à l'immeuble siège au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003 au plus tard le 15 FEVRIER 2023 à 13 heures précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N°01/DC/MINJEC/CIPM/2023 DU 19 JANVIER 2023

POUR LE SERVICE EXTERIEUR DE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 26 147 01 39 00 00 361481

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à onze (11) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception des prestations se fera au bâtiment siège du Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique sis au Centre Administratif, de Yaoundé.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances d'un montant de sept cent soixante-cinq mille (765 000) F CFA et valable pendant Quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 15 FEVRIER 2023 à 14 heures précises dans la salle de la commission interne, Porte 002 au rez de jardin de l'immeuble siège du MINJEC par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

Critères éliminatoires :

- Absence ou la non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'agrément pour l'exercice en qualité de société privée de gardiennage ;
- Absence d'attestation d'assignation de fréquence délivrée par l'ART ;
- Non-respect d'au moins 5/7 des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années ;

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Capacité financière délivrée par un établissement financier de 1^{ER} ordre agréé par le MINFI ;
- Références générales et expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Moyens logistiques ;
- Personnel clé ;
- Méthodologie, Organisation ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » et le descriptif des prestations paraphé, signé et cacheté sur la dernière page).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de cotation signée.

12. Attribution

La Lettre commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation, et n'ayant pas fait l'objet d'une suspension par le MINMAP.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis au rez de jardin, Porte n°003 de l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique au Centre Administratif, à Yaoundé ; Tél. 222 20 35 70 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 19 Janvier 2023

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DIMPAM, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution en procédure d'urgence des travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'Ecole Primaire Publique de DIMPAM, dans la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

Travaux préparatoires
Terrassement
Fondations
Maçonnerie - Elévation
Charpente - Couverture-plafond
Menuiserie Métallique
Électricité
Peinture
Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 F CFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, E.xercice 2023

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **03 mars 2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023

DU 27 JAN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DIMPAM, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour tous les lots, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un VA du montant prévisionnel soit 400 000 (quatre cent quarante mille francs) F CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 400 000 (quatre cent quarante mille francs) F CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **03 mars 2023 à 12 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

h. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 «oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

Chacune de la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395/697 98 00 14.

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU _____ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des blocs de deux (02) salles de classe dans certaines localités de la Commune de Messamena dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. Allotis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
01	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de MADJUIH II	19 500 000
	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de NEMEYONG II	19 500 000
02	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de FENN	19 500 000

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot N° 100 : Les travaux préparatoires ;
- Lot N° 200 : Les terrassements ;
- Lot N° 300 : Les fondations ;
- Lot N° 400 : Les maçonneries et élévation ;
- Lot N° 500 : La charpente - la couverture et le plafond ;
- Lot N° 600 : Les menuiseries bois ;
- Lot N° 700 : Les menuiseries métalliques ;
- Lot N° 800 : L'électricité ;
- Lot N° 900 : La peinture ;
- Lot N° 1000 : VRD ;

3. Cout Prévisionnel

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
01	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de MADJUIH II	19 500 000
	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de NEMEYONG II	19 500 000
02	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de FENN	19 500 000

4. Allotissement

Lot1 Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de MADJUIH II

Lot2 Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de NEMEYONG II

Lot3 Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de FENN

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fenné à la Commune de Messamena, au plus tard le **03 mars 2023 à 12heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

(Lot n°)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois pour tous les lots**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un **montant de 2% du montant prévisionnel soit 780 000 F CFA (sept cent quatre-vingt mille) par lot N° 01 et 390 000 F CFA pour le lot N° 02** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant Caution (F CFA TTC)
01	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de MADJUIH II	19 500 000	780 000 (sept cent quatre vingt mille francs) F CFA
	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de NEMEYONG II	19 500 000	
02	Construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de FENN	19 500 000	390 000 (trois cent quatre vingt dix mille francs) F CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 1 170 000 F CFA (million cent soixante-dix mille) pour les trois (03) lots et de 390 000 F CFA (trois cent quatre vingt dix mille) pour un lot sollicité délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **03 MARS 2023_ à 13heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme ;

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,
le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui »

supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune de la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : **699 821 395 / 697 27 74 42.**

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE MESSAMENA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT003/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SOLAIRE (LAMPADAIRESSOLAIRES) DE LA
VILLE DE MESSAMENA. DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, et comme Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux en procédure d'urgence relatif à l'éclairage public au solaire (Lampadaires solaires) de la ville de Messamena. dans le Département du Haut-Nyong, Région de L'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
LOT 100: Travaux préliminaires ;
LOT 200: Installation d'un point lumineux ;
LOT 300 Prestations diverses ;

3. Cout Prévisionnel

60.000.000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance atte.stant, le paiement de la somme non remboursable **cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fenné au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tél : 697 27 74 42/663 31 54 14, au plus tard le **03 mars 2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
003/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 jan 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SOLAIRE (LAMPADAIRES
SOLAIRES) DE LA VILLE DE MESSAMENA. DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, LO T UNIQUE.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 1 200 000 F CFA (un million deux cent francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Commune de Messamena le **03 mars 2023 à 12 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs repr.ésentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Pièce falsifiée ;
3. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
4. Non-respect des spécifications de la fiche technique ;
5. Absence de la caution de soumission.

b. Offre technique

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. N'avoir par réuni au moins 70% de critères de qualification.
3. Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 30% ou non-conforme;

c. Offre Financière

1. Omission du prix d'une tâche qualifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La capacité financière Oui/Non
2. Les références de l'Entreprise Oui/Non
3. La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
4. La cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
5. L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
6. Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
7. La compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1. Administrative sera jugée conforme ;
2. Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
3. Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tél : 697 27 74 42/66 31 54 14.

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE ZINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 DU 10/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15 KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2023, LE MAIRE de la Commune de ZINA, Autorité Contractante, lance en **PROCEDURE D'URGENCE**, pour le compte de la Commune de ZINA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15 KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA**, Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage et Abattage d'arbres ;
- Reprofilage y/c création de fossés et exutoires ;
- Remblais provenant de Karal par endroit ;

3. Cout Prévisionnel

• Montant prévisionnel : 35 000 000 (trente-cinq Millions) de Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est réservée aux Entreprises invitées par l'Autorité Contractante, spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, Exercice 2022 :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de ZINA, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de ZINA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de ZINA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de ZINA, au plus tard le **07/02/2023 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 DU 10/01/2023

EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Quatre-Vingt-Dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **700 000 (sept Cent Mille) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Commune de ZINA, le **07/02/2023 à 14 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la commune de ZINA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative après 48h ;
- 2) Absence de la caution de soumission
- 3) Pièce falsifiée ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

C. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «

oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de ZINA.

ZINA le 10 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET RAFRAÎCHISSEMENT DES PEINTURES À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GROUPE I DE MESSAMENA, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'une (01) salle de classe et rafraîchissement des peintures à l'école primaire publique Groupe I de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot Unique.

2. Consistance des prestations

Lot 100 : Travaux préparatoires ;
LOT 200 : Maçonneries - élévation ;
Lot 300 : Charpente - Couverture-Plafond ;
Lot 400 : Menuiserie métallique ;
LOt 500 : Peinture ;
- Lot 600 : VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : 10 350 000 F CFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés de l'Etat BIP du Ministère de l'Education de Base, EXERCICE 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **03 MARS 2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023**

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'une (01) salle de classe et rafraîchissement des peintures à l'école primaire publique Groupe I de Messamena, dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot Unique.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès surplace. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **207 000 F CFA (deux cent sept mille francs)**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 207 000 F CFA (deux cent sept mille francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de MESSAMENA le **03 MARS 2023 à 12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MESSAMENA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

La lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 %;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones ; 699 821 395 / 697 27 74 42.

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) AU VILLAGE DJOLEMPOUM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA. DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA. Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Préscolaire Communautaire (CPC) au village DJOLEMPOUM dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est Lot unique

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonneries et élévation ;
- Lot 500 : Charpente- la couverture et le plafond ;
- Lot 600 : Menuiseries bois,
- Lot 700 : Menuiseries métalliques ;
- Lot 800 : Électricité ;
- Lot 900 : Peinture
- Lot 1000 :VRD;

3. Coût Prévisionnel

Coût prévisionnel : 10 000 000 F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Fonds Propres de la Commune de Messamena, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Secrétariat Général ou du service Technique de la Commune de Messamena, **Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès des Services du Secrétariat Général ou du service Technique de la Commune de Messamena, **Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **03 mars 2023 à 11heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Préscolaire
Communautaire (CPC) au village DJOLEMPOUM dans la Commune de Messamena. Département du Haut -
Nyong, Région de l'Est. lot unique

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de 2% du coût prévisionnel soit un montant de 200 000 F CFA (deux cent mille francs) par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% coût prévisionnel soit un montant de 200 000 F CFA (deux cent mille francs) par lot sollicité**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférence des Actes de la Mairie de Messamena le **03 mars 2023 à 12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme ;

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,
le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : **699 82 13 95 / 697 27 74 42**.

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS DE CONSULTATION N° 0005/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF A LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA SALLE SERVEUR DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS COMMUN - PSFE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune lance un avis de consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'une entreprise de droit Camerounais, chargée de l'aménagement et sécurisation de la salle serveur des services centraux du Ministère des Forêts et de la Faune.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de 12 044 250 (douze millions quarante-quatre mille deux cent cinquante) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

4. Financement

La prestation est financée par le budget du Fonds Commun - PSFE de l'exercice 2022.

5. Remises des offres

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINFOF (sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807), contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de quinze mille (15 000) Francs CFA.

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 24 février 2023 au Service des Marchés (sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807), sous enveloppe cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°0005/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 10 janvier 2023 RELATIF A LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA SALLE SERVEUR DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des prestations est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre établissement financier, agréé par le Ministère des Finances, d'un montant égal à deux cent quarante mille huit cent quatre-vingt-cinq (240 885) FCFA. Le délai de validité de la caution est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard le 24 février 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun - PSFE, dans la salle de réunion de la coordination du Fonds Commun sise au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

9. Attribution

La prestation sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins-disant

Pièces administratives à fournir

(1) Chaque offre devra être constituée des pièces suivantes :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée par laquelle, le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions de la Demande de Cotation et s'engage à les respecter ;
- b) une copie certifiée du Registre de Commerce ;
- c) une attestation de non faillite datant de moins trois mois délivrée par le Tribunal de 1^{ère} Instance du lieu de la résidence du soumissionnaire ;
- d) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- e) une attestation de non- redevance ;
- f) une quittance attestant le paiement des frais d'achat du dossier de consultation tel que précisé dans le présent avis ;
- g) une attestation datant de moins de trois mois signée par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par un Chef de Centre certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- h) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i) une déclaration d'engagement ;

(2) Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

(3) Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, ci-dessus, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

COMMUNE DE ZINA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL HOSPITALIER DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE MAZERA ET HOLLLOM DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023, Le Maire de la Commune de ZINA, Autorité Contractante, lance à un avis de Demande de Cotation pour l'équipement des Centres de Sante Intégré de MAZERA ET HOLLLOM, dans la Commune de ZINA, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement des Centres de Sante Intégré de MAZERA ET HOLLLOM, dans la Commune de ZINA, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

Les prestations sont réparties suivant l'allotissement ci-après :

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
MAZERA	1	Equipement en matériel hospitalier du Centre de Santé Intégré de MAZERA	8 000 000
HOLLLOM	2	Equipement en matériel hospitalier du Centre de Santé Intégré de HOLLLOM	8 000 000
MONTANT TOTAL			16 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

3. Cout Prévisionnel

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
MAZERA	1	Equipement en matériel hospitalier du Centre de Santé Intégré de MAZERA	8 000 000
HOLLLOM	2	Equipement en matériel hospitalier du Centre de Santé Intégré de HOLLLOM	8 000 000
MONTANT TOTAL			16 000 000

4. Allotissement

VILLAGES	LOT N°	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
----------	--------	-----------------------	----------------------

MAZERA	1	Equipement en matériel hospitalier du Centre de Santé Intégré de MAZERA	8 000 000
HOLLOM	2	Equipement en matériel hospitalier du Centre de Santé Intégré de HOLLOM	8 000 000
MONTANT TOTAL			16 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine et fournir trois (03) lettres-Commandes et procès-verbaux.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE- Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de ZINA

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de ZINA, **Service Technique et informatique** BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 675 46 49 57/675 32 05 63, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de Zina** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000)FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un(01)** original et **six(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat de la Mairie de ZINA, au plus tard le **17 février 2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°01/DC/C-ZNA/CIPM-AG/2023 DU 23/01/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL HOSPITALIER DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE MAZERA ET HOLLOM DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de soixante (60) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **Cent soixante mille (160 000) Francs CFA par lot** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **17/02/2023, à 13 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la **Commune de Zina, dans la salle des délibérations de ladite commune.**

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

11. 1 Principaux critères éliminatoires:

- a) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- b) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- c) Usage de faux documents ou de documents scannés;
- d) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
- e) Absence d'une pièce de l'offre financière;
- f) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

11. 2 Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Caractéristiques techniques
- c) Proposition technique et planning de livraison ;
- d) Délai de livraison;
- e) Présentation générale de l'Offre;
- f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Zina** ; Tél : SG: 675 46 49 57/ CCD: 675 32 05 63.

ZINA le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C/ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 23/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'ECOLE MATERNELLE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD (PLIASEZ).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de ZINA, Maire d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Zina un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture 326 m autour de l'Ecole Maternelle de ZINA (Phase 2).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont résumés en loi et portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- « Les menuiseries métalliques ;
- « Peinture
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC ; 20 000 000 (vingt Millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de ZINA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de ZINA, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de ZINA de la somme non remboursable de vingt Mille (20 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat (beneral, au plus le **22 février 2023 à 13 HEURE** S précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/C/ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 23/01/2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOtURE AUTOUR DE
L'ECOLE MATERNELLE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE I/EXTREME-NORD
(PliaseZ).**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, induit toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai ooun à compter de la date de notification de 1 ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le delà. sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à- pièces administrative requise une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre Cent Mille 400 000 Fca délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des pièces administratives requises dont la caution de soumission devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates, et heures limites de dépôt ne seront pas recevables

Toutes offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dao sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de ZINA, le **22/02/2023 à 14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de ZINA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

1.e Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme; ^ a « i » à « o » st •

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de »oui « supérieur ou égal à 80 %,

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails pdx, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du caP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de ZINA.

ZINA le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00011/E/2/C/MINH DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°00123-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-ASM DU 06 JANVIER 2023 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU DIOCÈSE D'EBOLWA. FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00018/E/2/D/MINH DU du 01 FEVRIER 2023 le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation suscitée :

LOT	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	Ebolowa	BETAS AS BP: 12 426 Yaoundé Tél. : (237) 243 620 819 / 697 25 04 56	30 000 000	deux (02) Mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE ZINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C ZLNA/CIPIVI-AI/2023 DU 09/01/2023 POUR LA REALISATION DE VINGT-CINQ LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA, REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de vingt-cinq (25) lampadaires solaires dans certaines localités de ladite Municipalité.

Les prestations à exécuter réparties en un lot sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres:

LOT	Objet	Localités
1	Réalisation de vingt-cinq (25) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Zina	Mazéra(03), ZIna(03), Ngodeni(04), Lahai (03), Patalvi (02), Misdé(02). Daguaing (02), Mandjour(02). Arainaba(OI), Moroma (01) et Ngolaham(02),

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent pour chaque lot les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
 - La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
 - La fourniture et la pose de 25 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
 - La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
 - La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
 - La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- « La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de 50 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public 2023 du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de ZINA. BP 204 Kousseri.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de ZINA, BP 204 Kousseri. Email : commune.2ina@vahoo.fr Tel: 670 58 95 83/675 32 05 63 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 F (cent mille francs) CFA payable exclusivement auprès de la Recette Municipale de ZINA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé (ou décharge), à la Commune de Zina, au plus tard le 06 février 2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/C ZINA/CIPM-AI/2023 DU 09/01/2023
POUR LA REALISATION DE VINGT-CINQ LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE ZINA.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

NB; le soumissionnaire qui souhaite postuler pour les deux lots doit constituer un dossier pour chaque lot.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 1000 000 F (Un million francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Elle aura lieu **le 06/02/2023 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Zina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

11.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet (48 après le dépouillement);
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

11.1.2: OFFRE TECHNIQUE

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (48 après le dépouillement);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt et deux (22) critères essentiels sur vingt-sept (27).

11.1.3: OFFRE FINANCIERE

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

11.2: CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 27 critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation de l'offre sur 05 critères ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution et organisation du projet sur 05 critères ;
- Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email ; cQmmune.zina@vahoo.fr; tel : 675464957/675320563.

ZINA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 09/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Zina, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants dans certaines écoles primaires publiques de la commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

LOT	VILLAGES	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
1	SIFNA	Construction des logements d'astreinte pour enseignants à l'EP de Sifna	20 000 000
2	MANDJOUR	Construction des logements d'astreinte pour enseienants à l'EP de Mandjour	20 000 000
MONTANT TOTAL			40 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des (02) lots

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes ; Etudes d'implantation ;

- Travaux préparatoires ;
- Fondations;
- Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PRÉVISIONNEL: 40 000 000

4. Allotissement

LOT	VILLAGES	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT PRÉVISIONNEL
1	SIFNA	Construction des logements d'astreinte pour enseignants à l'EP de Sifna	20 000 000
2	MANDJOUR	Construction des logements d'astreinte pour enseienants à l'EP de Mandjour	20 000 000
MONTANT TOTAL			40 000 000

NB : un soumissionnaire peut être attributaire des (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Zina, service de Technique et informatique, BP: 204 Kousseri ; Email : commune.7.inatS@yahoo.fr: tel :670589583/67S464957/675320563.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Zina, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50 000) franc cfa payable à la Recette Municipale de Zina au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Zina le 06 février 2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/C-ZINA/CIPM-TBEC/2023 DU 09/01/2023
POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DELA COMMUNE DE ZINA,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
LOT N"

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires par lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

LOT	VILLAGES	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT CAUTION
1	SIFNA	Construction des logements d'astreinte pour enseignants à l'EP de Sifna	400 000
2	MANDJOUR	Construction des logements d'astreinte pour enseignant à l'EP de Mandjour	400 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 6 février 2023 à 10 heures précises dans la salle des délibérations de la Commune de Zina, dans le Département du Logone et Cliari, BP: 204 Kousseri ; Email : commiine.7.ina(5)vahoo.fr: tel ; 670589583/675464957/675320563, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet après 48 heures accordées au soumissionnaire;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Absence de l'attestation de visite du site signée du Maire ou d'un cadre de la Commune de Zina;
- 6] Non respect du profil du personnel clé du projet;
- f) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- g) Non satisfaction, au moins, à dix sept (17) critères essentiels sur vingt quatre (24).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 24 critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation sur 04 critères ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution sur 05 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatrevingt- dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@vahQQ.fr: tel : 675464957/6753205.

ZINA le 9 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE LOT 1; CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE LOT 2;

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation du MINDDEVEL, Exercice 2023, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Écoles Publiques de la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord :**

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE LOT 1;

- CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE LOT 2

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Étude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Élévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Revêtements (peinture) ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **de vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC par lot.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en **deux (02) lots ci-après définis**

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE;

- LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requis

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Dotation du MINDDEVEL de l'exercice 2023.

- **LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE;**

- **LOT 2: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE ;**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de soixante mille francs (60 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pitoa**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devra parvenir à la Commune de Pitoa au plus tard **le 23/02/2023 à 10 heures**, et devra porter la mention :

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/DAONO/C-PTA/CIPIVI/2023 DU 31/01/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, ' LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOLLA KORKAE; LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PENE;

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres **est de trois (03) mois pour chaque**

11. Cautionnement Provisoire

Cautionnement provisoire Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **de 2 % du montant prévisionnel soit Quatre cent mille (400 000) F CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu **le 24/02/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
- Note technique inférieure au **seuil minimal requis (70%)**;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
- Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP. **Critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera selon **une grille de notation binaire (oui/non)** et porteront à titre indicatif sur :

- Les références de l'entreprise **02 oui/non**
- Les moyens matériels permanents ou mobilisables **03 oui/non**;
- La qualification du personnel du chantier **18 oui/non**;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux **06 oui/non**;
- La surface financière **02 oui/non**;
- Présentation générale de l'offre **01 oui/non**;
- Visite des lieux **02 oui/non**;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché **02 oui/non**;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 26 oui sur les 36 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre remplissant les capacités techniques et administratives requise et évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

GAROUA le 31 Janvier 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ASTA Madeleine

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/S1GAMP/2023 DU 27/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE DANS LA VILLE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO
LOUTI, REGION DU NORD. TRONÇON: BÉBÉRÉ GADA MAYO - AXE DALLAS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
572710002641512464211382

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la réhabilitation d'un tronçon de route dans la ville de GUIDER, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD. Tronçon: Bébééré Gada Mayo Axe Dallas.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres : l'installation ; le nettoyage et les terrassements ; l'assainissement et le drainage ; l'intervention sur les réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont libellés en **lot unique**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux sont financés par **le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL**, Exercice 2023 ligne 57 27 100 02 64 15 12 46 42 11 382.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 698 66 43 02.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de **100 000 (cent mille) francs CFA**, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 21/02/2023 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/S1GAMP/2023
DU 27/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE DANS LA VILLE DE
GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO LOUTI, RÉGION DU NORD. TRONÇON: BÉBÉRE GADA MAYO - AXE
DALLAS"
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce n 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **un million huit cent mille (1 800 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **21/02/2023 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Il s'agit de :

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels

5	Absence caution de soumission
---	-------------------------------

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt -dix (90 jours)** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider sise à la Commune de Guider. Tel : 698 66 43 02

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673205 725/699370 748

GUIDER le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 02/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES
AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2575 : 50 ML ET TRAVAUX CONNEXES (SUITE) FINANCEMENT : BIP -2023
IMPUTATION : _____**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2^{ème}, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2^{ème}, un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **Pour la suite des travaux d'aménagement en pavés autobloquants de la rue 2575 : 50 ML et Travaux Connexes (suite)**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Travaux de Terrassement ;

Lot 300 : Chaussées et Trottoirs ;

Lot 400 : Assainissement – Drainage ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Vingt Sept Millions (27 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par **le Budget d'investissement public de l'État du Cameroun pour l'exercice 2023** avec pour imputation _____.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière municipale de Douala 2^{ème} sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière municipale de Douala 2^{ème} sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, email : mairinewbell@yahoo.fr, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2^{ème}.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2^{ème}, à la fourrière municipale de Douala 2^{ème} sis à Nkololoun; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **28/02/2023 à 14 heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 du 02/02/2023

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA RUE 2575 : 50 ML ET TRAVAUX CONNEXES (SUITE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet appel d'offre est de **03 (Trois) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Cinq Cent Quarante Mille (540 000) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps).L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/02/2023 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2^{ème}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou non produite en sept (07) exemplaires dont



un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillante ;
5. L'absence de la caution de soumission.
6. Le Non-Respect des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

1. La capacité financière ;
2. Les références de l'entreprise ;
3. L'expérience du personnel d'encadrement ;
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. Note méthodologique et technique d'exécution des travaux ;
6. La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider les Cinq Premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2^{ème}. Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 2 Février 2023

Le MAIRE

FAMPOU Denise

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00014/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 01 FEVRIER 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 1675 LOGEMENTS CONFISÉS AUX PME LOCALES A YAOUNDE ET DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A
IMPUTATION
57 38 108 01 330004 361313.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour **la maitrise d'œuvre technique des travaux de construction de 1675 logements confiés aux pme locales à Yaoundé et Douala (en procédure d'urgence).**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :

- **Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- **Mission 2 – DET- OPC** : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- **Mission 3 - AOR** : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations s'élève à **95 000 000 (cent millions) FCFA TTC** et est réparti comme suit :

- Lot 1, Yaoundé : **40 000 000 (quarante millions) FCFA TTC** ;
- Lot 2, Douala : **55 000 000 (cinquante-cinq millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en deux lots ainsi qu'il suit :

Numéro des lots	Désignation/villes	Montant
1	Maitrise d'œuvre technique des travaux de construction des bâtiments CJ et CK, CF et CG à Yaoundé (Olembé)	40 000 000
2	Maitrise d'œuvre technique des travaux de construction des bâtiments DB et DD, GA et GC à Douala (Mbanga-Bakoko)	55 000 000

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00078/E/2/ASMI/MINHDU/2022 du 22 décembre 2022 en vue du recrutement des BETs pour la maîtrise d'œuvre technique des travaux de construction de 1675 logements confiés aux pme locales à Yaoundé et Douala (en procédure d'urgence) il s'agit de :

- Pour le LOT 1 :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BXTG	BP : 6 429 Yaoundé-Cameroun	677 716 737 / 699 955 131
2	DIDON CONSEIL	BP : 30 011 Yaoundé	222 20 69 09
3	PRISMA Sarl	BP : 15553 Yaoundé	222 23 25 99 / 693 04 00 56

- Pour le LOT 2

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BXTG	BP : 6 429 Yaoundé-Cameroun	677 716 737 / 699 955 131
2	DIDON CONSEIL	BP : 30 011 Yaoundé	222 20 69 09
3	PRISMA Sarl	BP : 15553 Yaoundé	222 23 25 99 / 693 04 00 56

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU - exercice 2023 ; Imputation : 57 38 108 01 3



7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales sur avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du fait des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0001

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05) mois pour cha**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23 FEVRIER 2023 au plus tard à 14 heures précises.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu la note maximale.

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ; Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis.

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;

N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :

- Formation : ayant au moins BAC+3 en Génie Civil ou en Architecture inscrit à son Ordre professionnel ;

- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans ;

- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de chef de mission dans au moins un (01) projet de maîtrise d'œuvre des travaux.

Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité.

Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (soit 70 sur 100 points) ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Omission d'une pièce de l'offre financière ; (Soumission ; BPU ; DQE ou SDPU)

J. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;

Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;

La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.

Absence de l'offre financière témoin.

2 Critères essentiels

A – Méthodologie /20

B – Références justifiées du soumissionnaire /30

C – Personnel d'encadrement /40

D – Matériel /10

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites ci-après.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante :

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines de la Ville de Yaoundé.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 673 673.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler le service client au 01 77 77 77 77.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPIVI/SIGAIVIP/2023 DU 27/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES DALOTS MIXTE DOUBLE (2X2.5X1.5) ET TRIPLE (3X3X1) SUR LE MAYO SERME ET
OURO BAMO AVEC AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS SUR 1 KM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 36126 01 641512 46 4211 865

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Guider, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la construction des dalots mixte double (2x2.5x1.5) et triple (3x3x1) sur le mayo SERME et OURO BAMO avec aménagement de la voie d'accès sur 1 km.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres : l'installation ; le nettoyage et les terrassements ; l'assainissement et le drainage ; les ouvrages d'art ; la signalisation et les équipements de sécurité ; les divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-sept millions (27 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont libellés en **lot unique**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux sont financés par **le Budget d'Investissement Public du MINTP.** Exercice 2023 ligne 57 36 126 01 64 15 1246 42 11 865.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 698 66 43 02

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de **40 000 (quarante mille) francs CFA**, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 21/02/2023 à 10 Heures** au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023
DU 27/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS MIXTE DOUBLE (2X2.5X1.5) ET
TRIPLE (3X3X1) SUR LE MAYO SERME ET OURO BAMO AVEC AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS SUR 1
KM"
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce

12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **cing cent quarante mille (540 000) FCFA valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **21/02/2023 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée

14. Critères d'évaluation**critères éliminatoires**

Il s'agit de ;

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	

Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié



4	Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels
5	Absence caution de soumission

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc...)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider sise à la Commune de Guider. Tel : 698 66 43 02

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°N°010/AAONO/C-NG/SG/ST /CIPM/2023 DU 27/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DESTOCKAGE AGRICOLE AVEC BUREAU ET UN BLOC DEUX TOILETTES A LAINDE-SOULEDE, COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la commune de NGONG ; lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de NGONG un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un magasin de stockage agricole avec " Bureau et un bloc de deux (02) Toilettes à Laindé-Soulédé, Commune de NGONG

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires
Fondations
Maçonnerie pour superstructure
Couverture et charpente
Menuiseries
Peinture
- VRD.
Equipements
Toilettes
Signalisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Seize millions (16 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2023.

Autorisation de dépense :
Imputation Budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la commune de NGONG; dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la commune de NGONG dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille francs (35 000) francs CFA, payable à

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la commune de NGONG au plus tard le 22/02/2023 à 10 heures, L. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CNG/
SG/ST /CIPM/2023 DU 27/01/2023, LANCE EN PROCEDURE
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
MAGASIN DE STOCKAGE AGRICOLE AVEC BUREAU ET UN BLOC
DEUX TOILETTES A LAINDE-SOULEDE, COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA et établie par une banque de premier ordre agréée par

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

Couverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 22/02/2023 à 11 heures dans la salle de réunion de la commune de NGONG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
 - 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
 - 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- o Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- © Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- o Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Non-exécution d'un marché antérieur

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation étalée sur 46 critères essentiels joints au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ,
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifiée de l'Exercice précédent de l'Entreprise et preuve d'acceptation des clauses techniques -CCTP certifiée sur l'honneur sur 8

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises, à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation départementale des marchés publics de la Bénoué. Tel 222 273 278/222 273 289 et au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong, Téléphone 699 9713 03

NGONG le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.D/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A LA MAIRIE DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets au titre de l'année 2023, le Maire de la Commune de Diang, Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert, pour les travaux de construction d'une mini adduction en eau potable dans la commune de Diang.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Etudes géophysiques et implantation ;
- Mobilisation et installation de chantier ;
- Travaux de foration ;
- Equipement - développement-pompage ;
- L'aménagement de la tête du forage ;
- Construction d'un château avec un réservoir en plastique de 5m³ ;
- Construction des réseaux de refoulement et distribution ;
- Construction de deux bornes fontaines avec deux robinets de distribution ;
- Analyse et traitement de l'eau dans un centre agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 17 500 000 (Dix sept millions cinq cent mille franc) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounaises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget de la Commune de Diang, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable chez le receveur de la Commune bénéficiaire du projet. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Diang au plus tard le 28/02/2023 à 13 heure, heure locale. Elle devra porter la mention:

Avis D'Appel D'Offres National Ouvert N°010/AONO/C.D/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A LA MAIRIE DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.

***FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DIANG 2023
«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»***

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont **trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de quatre (04) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,). Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont trois cent cinquante mille (350 000) Francs CFA. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **28/02/2023 à 14 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique).
- 3) Non-conformité à la spécificité technique majeure ci-après :
- 4) Absence d'un atelier de foration en propriété ou en location de l'Entreprise (Photocopie légalisée de la carte grise de l'engin de foration) ;

c. Offre Financière

J) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	01 Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	02 Oui/Non
3	Moyens humains ;	09 Oui/Non
4	Moyen matériels ;	03 Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	03 Oui/Non
6	Surface financière ;	02 Oui/Non
7	Photocopie CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
8	Photocopie CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
9	Attestation de visite de site et rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur.	02 Oui/Non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui, sera analysée, soit 17 oui/24

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (Article 28 du RGAO) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Diang dès publication du présent avis.

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°01/AC/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'IRAD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
222300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), lance un Avis de Consultation pour la fourniture du Matériel Informatique.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, la mise en service et la réception du matériel informatique ainsi qu'il suit :

Type de matériel	Quantité
Ordinateur all in one complet	16
Imprimante laser pro monochrome	16
Photocopieur multifonction avec Chargeur des documents automatique CRT-AT1	02
Scanner	02
Onduleur 1500 VA minimum	05
Onduleur 3000 VA minimum	02

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

La présente Consultation est en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par les ressources du **Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023.**

Imputation Budgétaire : 222300

-

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables (de 08 heures à 15 heures 30 minutes, de lundi à vendredi à l'exception des jours fériés), à la Direction Générale de l'IRAD au Service des Marchés, sise à **Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé**, Tel : **699.59.84.14** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (8 heures à 15 heures 30), lundi à vendredi à l'exception des jours fériés) au **Service Des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** versée au compte **Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC** (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la Direction Générale de l'IRAD sise à Nkolbisson, au plus tard le 02/03/2023 entre **12 Heures et 13 Heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 01/AC/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU..... POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'IRAD

_« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du matériel informatique objet du présent appel d'offres est de **Trente (30) jours**.

-

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre englobée Ets financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de DC, d'un montant de **600 000 (Six cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréée conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **02/03/2023 à 13 heures** précises à la Salle de Conférences de la Direction Générale de l'IRAD, elle sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'IRAD.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

-

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48h de l'une des pièces du dossier Administratif ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence du prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- Non-respect de 5 des 7 critères essentiels ;
- Non-respect à 80% des spécifications techniques ;
- Non-respect des caractéristiques techniques majeures

Type de Matériel	Caractéristiques	Valeurs exigées
Ordinateur all in one	Processeur Intel core	windows 10 famille 64 bit, Minimum i5-2,60 Ghz turbo 1MO de mémoire en cache
	RAM	Minimum 4 GO
	Disque dur	SATA 1To, 7200 tr/min
	Ecran	FHD VA antireflet à éclairage WLED de 49,53 cm
	Antivirus intégré	
photocopieurs multifonction avec chargeur	Fonctions	Impression, copie, numérisation couleur (réseau et USB standard)
	Impression	Recto/verso
	Interface	USB, LAN
	Vitesse	22 ppm (A4), 11 ppm (A3)
Scanner	Scanner	Avec chargeur, haute qualité et polyvalent
	Vitesse	75ppm, chargeur automatique
	Mode document	Long (illimité), jusqu'à 9 tâches programmables
Onduleur	Puissance	10 KVA
	Tension d'entrée nominale	230 V
	Tension nominale de sortie	230 V +/- 1%

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre Oui q Non q
2. Le chiffre d'affaires ? 15 000 000 Oui q Non q
3. Capacité financière de 20 000 000 établi par un établissement financier de 1^{er} ordre Oui q Non q4. Les références du fournisseur Oui q Non q
5. Disponibilité des pièces de rechange Oui q Non q
6. Service après-vente Oui q Non q
7. Conditions d'acceptation du marché CCAP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page Oui q Non q



15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-**disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Service Des Marchés de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.**

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NOE WOIN

COMMUNE DE BAMENDA 3E

NOTICE FOR CONSULTATION SUBJECT MATTER: REQUEST FOR QUOTATION N° 001/RQ/BIIC/BIICITB/2023 OF 26/01/2023 FOR THE REHABILITATION OF ADMINISTRATIVE AND CASUALTY BLOCKS OF THE NKWEN DISTRICT HOSPITAL IN BAMENDA III COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION OF CAMEROON

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda 3 Council, Contracting Authority hereby launches a Request for Quotation for the rehabilitation of administrative and casualty blocks of the Nkwén District Hospital in Bamenda III Council Area, Mezam Division of the North West Region.

2. Consistance des prestations

Works which form the subject of this Consultation shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of the MINSANTE, budget head No

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **30.000.000 FCFA (Thirty million Francs CFA)**

4. Allotissement

The lot is as follows:

THE REHABILITATION OF ADMINISTRATIVE AND CASUALTY BLOCKS OF THE NKWEN DISTRICT HOSPITAL IN BAMENDA III COUNCIL, MEZAM DIVISION

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Consultation shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of the MINSANTE, budget head No ...

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda III Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda III Council upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **60,000 CFA francs (Sixty thousand francs CFA)** bearing the name of the company

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (Six) copies marked as such, should reach the Bamenda III Council not later than **15/02/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION No 001/RQ/BIIC/BIICITB/2023 of 26/01/2023 FOR THE REHABILITATION OF ADMINISTRATIVE AND CASUALTY BLOCKS OF THE NKWEN DISTRICT HOSPITAL IN BAMENDA III COUNCIL AREA,MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION>>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Consultation is **60 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in the administrative file, a bid bond (caution) issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **600,000 FCFA (Six hundred thousand francs) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true certified copies, certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Consultation.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the Notice of consultation.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be penalised or rejected. This refers especially to the absence of a bid bond (caution) issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance, as well as absence of any administrative document.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative file, the Technical and Financial files will take place on the **15/02/2023 at 11:00 AM** local time, in the conference hall of the Bamenda III Council, by the Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Penalised and/or Eliminary criteria

1. -Deadline for delivery higher than prescribed;
2. -False declaration or falsified documents;
3. insufficient bid bond; not corrected after 48hrs of opening time
4. -A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. -Incomplete financial file;
6. Omission of a unit price in the financial bid;
7. -Change of quantity or unit;
8. -Non respect of **(75%)** of essential criteria;

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest feasible amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the penalised/eliminary criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda III Council officer.

BAMENDA le 26 Janvier 2023

Le MAYOR

FONGU CLETUS

COMMUNE DE BAMENDA I

TENDER NOTICE REQUEST FOR QUATATION N°01/RQ/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2023 OF 27/01/2023 FOR THE REHABILITATION OF G.S STATION, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor Bamenda 1 Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender FOR THE REHABILITATION OF G.S STATION, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry elevation
- Carpentry-roof works
- Electricity
- Painting
- VDR drainage

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 20.000.000 (Twenty million) FCFA.

4. Allotissement

The works consist of a unique lot as follows:

FOR THE REHABILITATION OF GS STATION, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of MINEDUB, budget heads No.....

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council, Contracts Award Service, as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council, Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of 35000 CFA francs, payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 07 (seven) copies marked as such, should reach the Bamenda I Council, Contracts Award Service not later than **21/02/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

RAQUES DE QUARTATION

THE REHABILITATION OF AT GS STATION, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION>>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **400.000 FCFA (four hundred thousand Francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **21/02/2023 at 11:00 AM** local time, in the conference hall of the Bamenda I Council, by the Bamenda I Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation

. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. None respect of forty eight hours given for the absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of **75%** of essential criteria;
8. Financial capacity below a third of the estimated cost
9. Change in quantities

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda 1 Council Office.

BAMENDA le 26 Janvier 2023

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU 27/01/2023
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN (01) FORAGE
EQUIPE DE PMH EN MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CARREFOUR TOUROUA A NGONG DANS LA
COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Ngong, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de transformation d'un (01) forage équipé.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Etudes et installation du chantier ;
- Développement et essai de pompage ;
- Aménagement de la tête du forage ;
- Analyse et traitement ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Pose et équipement en énergie solaire ;
- Support métallique ;
- Construction de cinq bornes fontaines ;
- Eléments de refoulement, de distribution et accessoires ;
- Prestations diverses

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix-huit millions (18 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'hydraulique

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINDDEVEL, Exercice 2023.
Lot 01- Charge N°
Budget Head N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès la publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699 97 13 03

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Ngong ou au trésor public le cas échéant

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 22/02/2023 à 10 heures p Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**N°011/AONO/C-NGONG/SG/ST/CIPM/2023 DU
27/01/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION
D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH EN MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CARREFOUR
TOUROUA A NGONG DANS LA COMMUNE DE
NGONG, DEPARTEMENT DE LA DENOUE, REGION
DU NORD.**

"A n' ouvrir qu' en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel de trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent conformément aux stipulations du Règlement Particulier Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques financières qui aura lieu le **22/02/2023 à 11 heures** précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 31 oui sur 44 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 44 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **7 critères**
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**
- Références de l'entreprise sur **6 critères**

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel 222 273 278/222 273 289 et au Sectétariat du Maître de la Commune de Ngong, Téléphone 699 9713 03

NGONG le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DEL'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de DIANG, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de pour les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures dans la commune de Diang, département du lom et djerem, région de L'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Lot 100 : Installation de chantier ;
Lot 200 ; Emprise ;
Lot 300 : Terrassement, Chaussée (reprofilage et rechargement);

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 23 000 000 (Vingt trois millions) pour le lot 01 et à 7 000 000(Sept millions) pour le lot 02 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

LOT 01 : RÉHABITATION du PONCEAU sur la rivière BEA
lot 02 : réhabilitation de la piste agricole de nika (yong 03 KM)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais Jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG sise au quartier , dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de DIANG, Tél : , sise au quartier , sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de DIANG, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de DIANG, Tél : sise au quartier au plus tard le **28/02/2023 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE Pour Les Travaux De Réhabilitation De Certaines Infrastructures Dans La
Commune de Diang, département Du Lom Et Djerem, Région De L'EST**

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (SOème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG le **28/02/2023 à 14 HEURES** précises par la CommissioD Interne de Passation des Marchés de la commune de Diang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif :

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de dix millions (10 000 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative serajugée conforme ;
- 2- technique serajugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, serajugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG Tél : , sise au quartier

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !